

ADMISSION

Formalités

Les admissions se font à l'aide du dossier unique en place au sein du département du Morbihan.

- > [Dossier unique de pré-admission EHPAD-USLD](#)
- > [Notice explicative de demande d'admission EHPAD-USLD](#)

Attention : en aucun cas ce dossier ne permet une entrée immédiate. Il s'agit d'une demande d'inscription sur les listes d'attente des établissements.

Nous informons nos futurs résidents, leur famille, les équipes médico-sociales et tout autre représentant légal, que l'admission définitive ne sera prise en compte que sur présentation d'un dossier complet.

C'est pourquoi, dès que l'admission est prononcée par l'établissement et avant l'entrée, vous devez prendre contact avec le secrétariat afin de constituer le dossier administratif et nous retourner obligatoirement les documents suivants :

- > [Dossier complémentaire site de Vannes \(Maisons du lac\)](#)
- > [Dossier complémentaire site d'Auray \(Kerléano, Kerioret et Pratel Izel\)](#)
- > [Engagement de payer Kerioret](#)
- > [Engagement de payer Pratel Izel](#)
- > [Engagement de payer Kerléano](#)
- > [Engagement de payer Maisons du Lac](#)

EN SAVOIR PLUS

.....
Pour plus de renseignements, merci de contacter les secrétariats des différentes structures :

Maisons du lac (Vannes) :

.....
Tél. 02 97 01 41 95 ou 02 97 01 44 32

.....
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Pratel Izel (Auray),

.....
Tél. 02 97 29 22 42

.....
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 et sur rendez-vous le matin

Kerléano (Auray),

.....
Tél. 02 97 59 38 99

.....
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 et sur rendez-vous le matin

Kerioret (Auray) :

.....
Tél. 02 97 29 20 25

.....
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 et sur rendez-vous le matin.
.....

LIENS UTILES

.....
www.morbihan.fr

.....
[Espace Autonomie](#)

